



D'entériner la décision d'abolir le poste de directeur des travaux publics.

D'entériner la décision de mettre fin à l'emploi du directeur des travaux publics pour cause d'abolition de son poste, à compter du 9 février 2023.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner effet à la présente résolution ainsi que tout autre document y afférent

**Le vote est demandé**

POUR : Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**No. 7721-02-23**

**Abolition du poste de directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a décidé de procéder à une modification de sa structure administrative et une réorganisation de celle-ci;

ATTENDU QUE le poste de directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire sera aboli par cette réorganisation;

**IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

D'entériner la décision d'abolir le poste de directrice des loisirs de la culture et de la vie communautaire;

D'entériner la décision de mettre fin à l'emploi de la directrice des loisirs de la culture et de la vie communautaire pour cause d'abolition de son poste, à compter du 9 février 2023.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner effet à la présente résolution ainsi que tout autre document y afférent

POUR : Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**No. 7722-02-23**

**Abolition du poste de coordonnatrice des ressources humaines**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a décidé de procéder à une modification de sa structure administrative et une réorganisation de celle-ci;

ATTENDU QUE le poste de coordonnatrice des ressources humaines sera aboli par cette réorganisation;

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

D'entériner la décision d'abolir le poste de coordonnatrice des ressources humaines;

D'entériner la décision de mettre fin à l'emploi de la coordonnatrice des ressources humaines pour cause d'abolition de son poste, à compter du 9 février 2023.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner effet à la présente résolution ainsi que tout autre document y afférent.

**Le vote est demandé**

POUR : Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**No 7723-02-23**

**Nomination d'un directeur général adjoint**

ATTENDU le poste de coordonnateur au greffe;

ATTENDU QUE ce poste pourra effectuer diverses fonctions de support de la directrice générale, comprenant :

- Assurer l'administration de la municipalité lors des vacances de la directrice générale
- Accompagner la directrice générale dans les représentations syndicales ; CRT et négociations
- Assurer la rédaction et/ou la révision des contrats de service, devis et appels d'offre
- Assister la directrice générale dans la préparation et la gestion du budget
- Rédiger les politiques, règlements et ententes de la municipalité

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER**

QUE le poste de coordonnateur au greffe deviendra un poste de directeur général adjoint.

Le vote est demandé

POUR : Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère  
Madame Virginie Lupan, conseillère  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**No 7724-02-23**

**Nomination d'un directeur à l'urbanisme par intérim**

Considérant le dépôt de la lettre de démission de madame Christine Valiquette au poste de directrice du service de l'urbanisme

**IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE**

D'accepter la démission de madame Valiquette.

De souligner la qualité du travail et le professionnalisme de Mme Valiquette durant plus de 10 années au service de la Municipalité;

De nommer monsieur Christian Goyette directeur de l'urbanisme par intérim.

POUR : Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;  
Madame Helen Morrison, conseillère;  
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;  
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;  
Madame Virginie Lupan, conseillère;  
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Période de questions  
Levée de la Séance  
extraordinaire

Débute à : 19 h 20

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 51

Je, Catherine Hamé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Catherine Hamé  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Anne-Claire Robert  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

Je, soussigné, Anne-Claire Robert, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées au procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Anne-Claire Robert,  
greffière-trésorière